



Département Gestion de Patrimoine
Tél. : 03 23 55 47 70

DOCUMENT D'ENTREE EN RELATION (DER) ET FICHE D'INFORMATIONS LEGALES

EURL ACTIF PATRIMOINE CONSEIL

Au capital de 8 000 €, inscrite au RCS Soissons sous le numéro 438 349 193
Siège social : 3 route de Cutry – Le Moulin – 02600 LAVERSINE – APE 6630 Z – FR 64 438 349 193
Tél : 03 23 55 47 70 – Fax : 03 23 55 47 71 – E-mail : contact@actifpatrimoineconseil.fr

ACTIVITE

Actif Patrimoine Conseil est un spécialiste du patrimoine privé des particuliers. Ses compétences et ses connaissances lui permettent d'analyser la structure d'un patrimoine, de conseiller et de préconiser des solutions ou des dispositions à prendre pour atteindre les objectifs patrimoniaux de ses clients.

L'importance de la rémunération que le conseiller retire légitimement de son activité ne doit en aucun cas influencer la qualité du service.

Actif Patrimoine Conseil effectue ses analyses en toute objectivité et ses choix sont fonction des intérêts et de la stratégie patrimoniale de ses clients. Les indications qu'il fournit sont sincères et exactes. Il s'interdit de proposer des solutions qu'il ne jugerait pas conformes à l'intérêt de ses clients.

EURL Actif Patrimoine Conseil / Courtage Assurances – Bourse – Immobilier

Au capital de 8 000 €, inscrite au RCS Soissons sous le numéro 438 349 193 – 3 route de Cutry – Le Moulin – 02600 LAVERSINE – APE 6630 Z – FR 64 438 349 193
Tél : 03 23 55 47 70 – Fax : 03 23 55 47 71 – E-mail : contact@actifpatrimoineconseil.fr
Enregistrée à l'ORIAS (www.orias.fr) sous le n° 07005778 en qualité de conseiller en investissement financier (CIF), courtier d'assurance ou de réassurance (COA), courtier en opérations de banque et en services de paiement (COBSP)
Adhérent de l'Association Nationale des Conseillers Financiers – ANACOFI-CIF (www.anacofi.fr), association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (www.amf-france.org)
Activité de transaction sur immeubles et fonds de commerce – Gestion immobilière, carte professionnelle n° CPI 0201 2018 000 028 347 délivrée par la CCI de l'Aisne le 09/05/2018, sans détention de fonds
RGCF conforme aux articles L530-1 L530-2 du Code des Assurances – Assurances RCP MMA IARD RC PRO n° 114240090 et GESTION IMMOBILIERE

Site internet : www.actifpatrimoineconseil.fr

STATUTS LEGAUX ET AUTORITES DE TUTELLE

Votre conseiller est immatriculé au Registre Unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance (ORIAS) sous le numéro d'immatriculation 07005778. (Vous pouvez vérifier cette immatriculation sur le site internet ORIAS : <https://www.orias.fr/welcome>) au titre des activités réglementées suivantes :

<p style="text-align: center;">CONSEIL EN INVESTISSEMENT FINANCIER (CIF)</p> <p>Notre cabinet est enregistré auprès du registre unique de l'Organisme pour le Registre des Intermédiaires en Assurance (ORIAS) sous le n° d'immatriculation 07005778 et membre de l'Association Nationale des Conseils Financiers - CIF (ANACOFI - CIF). Les opérations visées sont : la réalisation d'opérations sur les instruments financiers définis à l'article L.211-1, la réalisation d'opérations de banque ou d'opérations connexes définies aux articles L.311-1 et L.311-2, la fourniture de services d'investissement ou de services connexes définis aux articles L.321-1 et L.321-2 et la réalisation d'opérations sur biens divers définis à l'article L.550-1. Contrôlable par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF)- 17 place de la Bourse – 75082 PARIS CEDEX 02.. Le cabinet s'engage à respecter le code de bonne conduite de l'ANACOFI-CIF, disponible au siège de l'association ou sur www.anacofi.asso.fr. Le CIF est susceptible de fournir des conseils en investissement de manière non indépendante au sens de l'article 325-5 du RGAMF.</p>	<p style="text-align: center;">INTERMEDIAIRE EN ASSURANCE</p> <p>Immatriculation auprès du registre unique de l'Organisme pour le Registre des Intermédiaires en Assurance (ORIAS) dans la catégorie Courtier d'Assurance ou de Réassurance (COA) sous le n° d'immatriculation 07005778, contrôlable par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR). Nous exerçons l'intermédiation selon les modalités mentionnées à l'article L.520-1-II-B du code des assurances. Avant la conclusion de tout contrat, l'intermédiaire doit puisqu'il n'est pas soumis à une obligation contractuelle de travailler exclusivement avec une ou plusieurs entreprises d'assurance, mais qu'il n'est pas en mesure de fonder son analyse sur un nombre suffisant de contrats d'assurance offerts sur le marché, l'intermédiaire informe le souscripteur éventuel qu'il peut lui être communiqué, à sa demande, le nom des entreprises d'assurance avec lesquelles il travaille.</p>
<p style="text-align: center;">AGENT IMMOBILIER</p> <p>Enregistrement en tant qu'agent immobilier « transaction sur immeubles et fonds de commerce sans encaissement de fonds - Gestion immobilière » auprès de la CCI de l'Aisne. Numéro de la carte CPI 0201 2018 000 028 347</p>	
<p style="text-align: center;">INTERMEDIAIRE EN OPERATIONS DE BANQUE ET SERVICE DE PAIEMENT (IOBSP)</p> <p>Notre cabinet est enregistré auprès du registre unique de l'Organisme pour le Registre des Intermédiaires en Assurance (ORIAS) sous le n° d'immatriculation 07005778 en tant qu'IOBSP dans la catégorie courtier (exercice de l'activité en vertu d'un mandat du client). L'intermédiaire en opérations de banque et en services de paiement (IOBSP) désigne toute personne qui exerce, à titre habituel, contre une rémunération ou toute autre forme d'avantage économique, l'intermédiation en opérations de banque et en services de paiement, sans se porter du croire (art.L 159-1 du Code monétaire et financier).. contrôlable par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) - Adresse courrier : 4 place de Budapest – CS92459 – 75436 PARIS et internet : http://ww.acpr.banque-France.fr/accueil.html.</p>	

☞ Directive sur la Distribution d'Assurance (DDA)

Le Cabinet va fournir au client des informations générales issues de l'article L521-2 du Code des assurances. Ce sont les informations qui figurent dans le présent DER.

Le Cabinet fournit au client les informations pertinentes sur le produit d'assurance sous une forme compréhensible afin de lui permettre de prendre une décision en connaissance de cause, tout en tenant compte de la complexité du produit d'assurance et du type de client.

Le conseil est visé à l'article L521-4 du Code des assurances.

EURL Actif Patrimoine Conseil / Courtage Assurances – Bourse – Immobilier

Au capital de 8 000 €, inscrite au RCS Soissons sous le numéro 438 349 193 – 3 route de Cutry – Le Moulin – 02600 LAVERSINE – APE 6630 Z – FR 64 438 349 193
Tél : 03 23 55 47 70 – Fax : 03 23 55 47 71 – E-mail : contact@actifpatrimoineconseil.fr
Enregistrée à l'ORIAS (www.orias.fr) sous le n° 07005778 en qualité de conseiller en investissement financier (CIF), courtier d'assurance ou de réassurance (COA), courtier en opérations de banque et en services de paiement (COBSP)
Adhérent de l'Association Nationale des Conseillers Financiers – ANACOFI-CIF (www.anacofi.fr), association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (www.amf-france.org)
Activité de transaction sur immeubles et fonds de commerce – Gestion immobilière, carte professionnelle n° CPI 0201 2018 000 028 347 délivrée par la CCI de l'Aisne le 09/05/2018, sans détention de fonds
RGCF conforme aux articles L530-1 L530-2 du Code des Assurances – Assurances RCP MMA IARD RC PRO n° 114240090 et GESTION IMMOBILIERE

Site internet : www.actifpatrimoineconseil.fr



Le Cabinet ACTIF PATRIMOINE CONSEIL apporte un service de recommandation personnalisée de niveau 2.

Vous pouvez retrouver ce niveau de conseil à l'article L521-4 alinéa 2 du Code des assurances.

Il y a donc au sein du cabinet une comparaison entre plusieurs contrats, ou options au sein d'un contrat cohérent. Le cabinet expliquera au client quel est le contrat le plus adéquat à sa situation. **Cette réponse est réalisée à travers une déclaration d'adéquation.**

La réponse du Cabinet sera adaptée à la complexité du contrat d'assurance proposé.

Afin de pouvoir fournir ce service, le cabinet va devoir recueillir les exigences et besoins du client.

En assurance vie, le cabinet devra recueillir les informations du client sur ses besoins ou exigences, sa situation financière, sa capacité à subir des pertes, ses objectifs d'investissement, tolérances au risque, ses connaissances et son expérience en matière financière.

La formulation de la recommandation personnalisée s'effectuera dans une déclaration d'adéquation par document séparé dont un exemplaire sera remis au client.

La déclaration d'adéquation qui sera réalisée contient :

La motivation du cabinet, son explication autrement dit l'information montrant en quoi la recommandation est adaptée au client et correspond aux besoins et exigences, à sa situation financière, à sa capacité à subir des pertes, à ses objectifs d'investissement, à sa tolérance au risque, à ses connaissances et son expérience en matière financière.

Le cabinet fera une présentation qui permettra au client de comparer les contrats proposés. Enfin, elle devra contenir l'information indiquant que le produit exige un réexamen périodique si nécessaire.

En plus de ces éléments cités ci-dessus, la déclaration présentera de manière équilibrée les limites et conditions affectant les garanties, les coûts, les éléments d'information pertinents, la faculté de renonciation, les frais de rachat, la fiscalité applicable, les risques liés aux supports choisis.

Le rapport périodique contient l'information personnalisée sur les services rendus et coût associés.

L'assureur reste tenu de fournir un relevé annuel de situation.

Il contient également les questions et réponses sur les changements du produit et/ou la situation du client.

☞ **Il sera rendu au moins une fois par an au client par mail, courrier ou lors de rendez-vous souhaités par le client ou à sa demande.**



EURL Actif Patrimoine Conseil / Courtage Assurances – Bourse – Immobilier

Au capital de 8 000 €, inscrite au RCS Soissons sous le numéro 438 349 193 – 3 route de Cutry – Le Moulin – 02600 LAVERSINE – APE 6630 Z – FR 64 438 349 193
 Tél : 03 23 55 47 70 – Fax : 03 23 55 47 71 – E-mail : contact@actifpatrimoineconseil.fr
 Enregistrée à l'ORIAS (www.orias.fr) sous le n° 07005778 en qualité de conseiller en investissement financier (CIF), courtier d'assurance ou de réassurance (COA), courtier en opérations de banque et en services de paiement (COBSP)
 Adhérent de l'Association Nationale des Conseillers Financiers – ANACOFI-CIF (www.anacofi.fr), association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (www.amf-france.org).
 Activité de transaction sur immeubles et fonds de commerce – Gestion immobilière, carte professionnelle n° CPI 0201 2018 000 028 347 délivrée par la CCI de l'Aisne le 9/05/2018, sans détention de fonds
 RGCF conforme aux articles L530-1 L530-2 du Code des Assurances – Assurances RCP MMA IARD RC PRO n° 114240090 et GESTION IMMOBILIERE

Site internet : www.actifpatrimoineconseil.fr



Courtier en opérations de banque et en services de paiement (COBSP) en qualité de mandataire non-exclusif, la communication des noms des compagnies avec lesquelles le cabinet a un accord seront communiqués sur simple demande du client.

Les activités d'IAS et d'IOBSP sont contrôlables par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) adresses courrier : 4 Place de Budapest, 75436 PARIS CEDX 09 et Internet : <http://www.acpr.banque-france.fr/accueil.html>.

L'activité d'Agent Immobilier est contrôlable par la DGCCRF.

Votre conseiller dispose, conformément à la loi et aux codes de bonne conduite de l'ANACOFI et de l'ANACOFI-CIF, d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle et d'une Garantie Financière suffisantes couvrant ses diverses activités. Ces couvertures sont notamment conformes aux exigences du Code monétaire et financier et du Code des assurances.

Souscrites auprès de : MMA IARD Assurances Mutuelles Sociétés d'assurance mutuelle à cotisations fixes dont le siège social est 14 boulevard Marie et Alexandre Oyon – 72030 LE MANS CEDEX 9
Numéros de polices : 114240090 et 114240070, pour des montants de :

EURL Actif Patrimoine Conseil / Courtage Assurances – Bourse – Immobilier

Au capital de 8 000 €, inscrite au RCS Soissons sous le numéro 438 349 193 – 3 route de Cutry – Le Moulin – 02600 LAVERSINE – APE 6630 Z – FR 64 438 349 193
Tél : 03 23 55 47 70 – Fax : 03 23 55 47 71 – E-mail : contact@actifpatrimoineconseil.fr
Enregistrée à l'ORIAS (www.orias.fr) sous le n° 07005778 en qualité de conseiller en investissement financier (CIF), courtier d'assurance ou de réassurance (COA), courtier en opérations de banque et en services de paiement (COBSP)
Adhérent de l'Association Nationale des Conseillers Financiers – ANACOFI-CIF (www.anacofi.fr), association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (www.amf-france.org).
Activité de transaction sur immeubles et fonds de commerce – Gestion immobilière, carte professionnelle n° CPI 0201 2018 000 028 347 délivrée par la CCI de l'Aisne le 9/05/2018, sans détention de fonds
RGCF conforme aux articles L530-1 L530-2 du Code des Assurances – Assurances RCP MMA IARD RC PRO n° 114240090 et GESTION IMMOBILIERE

Site internet : www.actifpatrimoineconseil.fr





Adhérent n°: 225815

ATTESTATION D'ASSURANCE

Nous soussignés MMA IARD Assurances Mutuelles / MMA IARD attestent que **ACTIF PATRIMOINE CONSEIL SARL** a souscrit une police d'assurance de **RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE - N° 114240090** ADHERENT N° 225815 conforme aux articles L. 541-3, D.541-9, L.519-3-4, R.519-16 et L.519-4, R.519-17 du CODE MONETAIRE ET FINANCIER, aux articles L. 512-6, R.512-14, A.512-4 et L.512-7, R.512-15, A.512-5 du CODE DES ASSURANCES ainsi qu'à la Loi n° 70-9 du 2 Janvier 1970 et comportant:

1. RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE

- **ACTIVITE :** CONSEIL EN GESTION DE PATRIMOINE ET ACTIVITES ANNEXES TELLES QUE DEMARCHAGE EN PRODUITS BANCAIRES OU FINANCIERS – INTERMEDIAIRE EN PRODUITS BANCAIRES OU FINANCIERS – INTERMEDIATION EN OPERATIONS DE BANQUE ET EN SERVICES DE PAIEMENT SANS FONDS CONFIES (IOBSP) – CONSEIL EN INVESTISSEMENTS FINANCIERS / CIF (ART.L.541-1 SVT CMF) - AGENT OU INTERMEDIAIRE IMMOBILIER (SANS MANIEMENT ET SANS DETENTION DE FONDS) - CJA

MONTANT DE LA GARANTIE :	2.000.000 €	par sinistre – sans limite par an
<i>DONT POUR LA COMMERCIALISATION D'OPERATIONS DE DEFISCALISATION GIRARDIN : 1 500 000 € par sinistre et par an</i>		
FRANCHISE GENERALE:	3.500 €	par sinistre
FRANCHISE PARTICULIERE PORTEE A :	9.000 €	par sinistre
<i>Pour la commercialisation d'opérations de défiscalisation GIRARDIN</i>		

- **ACTIVITE :** COURTAGE D'ASSURANCES DE PERSONNES (SANS ENCAISSEMENT DE FONDS DE TIERS) – MANDAT D'ARBITRAGE SUR CONTRATS D'ASSURANCES VIE

MONTANT DE LA GARANTIE :	3.000.000 €	par sinistre – sans limite par an
FRANCHISE :	3.500 €	par sinistre

2. GARANTIES FINANCIERES

- **ACTIVITE :** IOBSP SANS FONDS CONFIES
MONTANT DE LA GARANTIE : 115.000 € par année d'assurance
- **ACTIVITE :** COURTAGE D'ASSURANCES DE PERSONNES (SANS ENCAISSEMENT DE FONDS DE TIERS)
MONTANT DE LA GARANTIE : 115.000 € par année d'assurance
- **ACTIVITE :** AGENT OU INTERMEDIAIRE IMMOBILIER (SANS MANIEMENT ET SANS DETENTION DE FONDS)
MONTANT DE LA GARANTIE : 110.000 € par année d'assurance

VALABLE DU : 01/01/2019 - AU : 31/12/2019

LA PRESENTE ATTESTATION NE SAURAIT ENGAGER L'ASSUREUR AU-DELA DES CLAUSES ET CONDITIONS DE LA POLICE A LAQUELLE ELLE SE REFERE.

POUR VALOIR CE QUE DE DROIT.

FAIT A COURBEVOIE, LE 2 JANVIER 2019
Pour l'Assureur par délégation

Bd.
11 Rue de Couvain
92400 COURBEVOIE
RCS NANTERRE 410334593
ORIAS N° 07001494

MMA IARD Assurances Mutuelles Sociétés d'assurance mutuelle à cotisations fixes – RCS Le Mans 775 652 126
MMA IARD Société anonyme au capital de 537 052 368 euros – RCS Le Mans 440 048 882 Sièges sociaux : 14
Boulevard Marie et Alexandre Oyon 72030 Le Mans CEDEX 9 – Entreprises régies par le code des assurances

Votre conseiller s'est engagé à respecter intégralement le Code de Bonne Conduite de l'ANACOFI-CIF disponible au siège de l'association ou sur www.anacofi.asso.fr ou <https://www.anacofi-cif.fr/>

EURL Actif Patrimoine Conseil / Courtage Assurances – Bourse – Immobilier

Au capital de 8 000 €, inscrite au RCS Soissons sous le numéro 438 349 193 – 3 route de Cutry – Le Moulin – 02600 LAVERSINE – APE 6630 Z – FR 64 438 349 193
Tél : 03 23 55 47 70 – Fax : 03 23 55 47 71 – E-mail : contact@actifpatrimoineconseil.fr
Enregistrée à l'ORIAS (www.orias.fr) sous le n° 07005778 en qualité de conseiller en investissement financier (CIF), courtier d'assurance ou de réassurance (COA), courtier en opérations de banque et en services de paiement (COBSP)
Adhérent de l'Association Nationale des Conseillers Financiers – ANACOFI-CIF (www.anacofi.fr), association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (www.amf-france.org)
Activité de transaction sur immeubles et fonds de commerce – Gestion immobilière, carte professionnelle n° CPI 0201 2018 000 028 347 délivrée par la CCI de l'Aisne le 09/05/2018, sans détention de fonds
RGCF conforme aux articles L530-1 L530-2 du Code des Assurances – Assurances RCP MMA IARD RC PRO n° 114240090 et GESTION IMMOBILIERE

Site internet : www.actifpatrimoineconseil.fr

Liste des partenaires/principaux partenaires : compagnies, établissements de crédit, entreprises d'assurance, autres fournisseurs et partenaires immobiliers (promoteurs) : liste non exhaustive ci-dessous :

NOM	NATURE	MODE DE REMUNERATION
HISTOIRE ET PATRIMOINE	Immobilier	Commissions
LP PROMOTION	Immobilier	Commissions
FIDEXI	Immobilier	Commissions
ODDO & CIE	Financier	Commissions
BNP CARDIF	Financier	Commissions
GENERALI VIE	Financier	Commissions
GENERALI PATRIMOINE	Financier	Commissions
FINANCIERE DE L'ECHIQUIER	Financier	Commissions
SIGMA GESTION	Financier	Commissions

Les noms des autres compagnies avec lesquelles le professionnel a un accord seront communiqués au client sur simple demande.

MODE DE FACTURATION ET REMUNERATION DU PROFESSIONNEL

Option 1 : le conseiller sera rémunéré par une fraction des frais initialement prélevés par le promoteur du produit et/ou les intermédiaires intercalés.

Votre conseiller entrant dans le cas d'un conseil en investissement financier fourni de manière non-indépendante, votre conseiller peut conserver les commissions.

MODE DE COMMUNICATION

☞ Le conseiller communiquera avec son client par téléphone, mail ou courrier postal. 📞 @ ✉ 📧

NATURE DU CONSEIL :

Le client est informé que le conseiller délivrera un conseil, dans le respect de l'obligation d'œuvrer au mieux des intérêts du client, mais il est défini comme non indépendant dont les conséquences relatives à sa rémunération sont la perception de commissions de la part de ses partenaires de l'ordre de 4 % à 4.25 % selon les produits, mais n'étant affilié à aucune structure cela lui permet de faire un choix garantissant une totale objectivité en matière de conseil. Ce positionnement permet au conseiller de sélectionner chez chacun de ses partenaires les produits qui lui paraissent le mieux adaptés à la situation du client.

EURL Actif Patrimoine Conseil / Courtage Assurances – Bourse – Immobilier

Au capital de 8 000 €, inscrite au RCS Soissons sous le numéro 438 349 193 – 3 route de Cutry – Le Moulin – 02600 LAVERSINE – APE 6630 Z – FR 64 438 349 193
 Tél : 03 23 55 47 70 – Fax : 03 23 55 47 71 – E-mail : contact@actifpatrimoineconseil.fr
 Enregistrée à l'ORIAS (www.orias.fr) sous le n° 07005778 en qualité de conseiller en investissement financier (CIF), courtier d'assurance ou de réassurance (COA), courtier en opérations de banque et en services de paiement (COBSP)
 Adhérent de l'Association Nationale des Conseillers Financiers – ANACOFI-CIF (www.anacofi.fr), association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (www.amf-france.org).
 Activité de transaction sur immeubles et fonds de commerce – Gestion immobilière, carte professionnelle n° CPI 0201 2018 000 028 347 délivrée par la CCI de l'Aisne le 9/05/2018, sans détention de fonds
 RGCF conforme aux articles L530-1 L530-2 du Code des Assurances – Assurances RCP MMA IARD RC PRO n° 114240090 et GESTION IMMOBILIERE

Site internet : www.actifpatrimoineconseil.fr

Nous exerçons notre activité dans les principaux domaines suivants : *gestion de Patrimoine, courtage d'assurance, études et conseil en investissement, ingénierie financière, optimisation fiscale.*

Notre approche s'appuie en premier lieu sur une étude spécifique de votre Patrimoine, débouchant sur l'établissement d'un Bilan Patrimonial Global, constituant le document de référence à partir duquel, avec votre participation, nous élaborons votre stratégie personnelle. Les stratégies proposées tiennent compte de vos objectifs propres et s'intègrent dans les objectifs fiscaux privilégiés en vigueur. Dans le domaine des placements financiers, nous recherchons et sélectionnons les meilleurs gestionnaires en France et à l'étranger. Parallèlement, nous assurons d'une manière continue la répartition des investissements dans le cadre de la mission qui nous est confiée, en tenant compte de la conjoncture économique internationale.

Chaque Client bénéficie ainsi en même temps des meilleures compétences françaises et étrangères et d'une diversification adaptée en permanence à l'évolution économique mondiale. Cette démarche permet de gérer les capitaux confiés par les Clients aux gestionnaires retenus pour leur compétence et leur savoir-faire, dans des conditions optimales d'efficacité et de sécurité.

Lors de l'établissement d'une stratégie de gestion du patrimoine, les priorités à retenir sont les suivantes :

- 1) *Défisicalisation des revenus ;*
- 2) *Préparation de la retraite ;*
- 3) *Préparation de la succession dans une perspective de réduction des droits à payer.*

Pour garantir la plus grande sécurité, les capitaux investis sont toujours versés à l'ordre d'un établissement reconnu.

OBLIGATIONS

Actif Patrimoine Conseil respecte la législation en vigueur ; il est notamment titulaire des cartes professionnelles et des assurances requises pour l'exercice de ses activités.

Il a le devoir de présenter la proposition la mieux adaptée aux besoins de ses clients :

- APC ne doit jamais conseiller ni transmettre sciemment de fausses déclarations
- APC doit se comporter avec loyauté et agir avec équité au mieux des intérêts de ses clients

EURL Actif Patrimoine Conseil / Courtage Assurances – Bourse – Immobilier

Au capital de 8 000 €, inscrite au RCS Soissons sous le numéro 438 349 193 – 3 route de Cutry – Le Moulin – 02600 LAVERSINE – APE 6630 Z – FR 64 438 349 193
 Tél : 03 23 55 47 70 – Fax : 03 23 55 47 71 – E-mail : contact@actifpatrimoineconseil.fr
 Enregistrée à l'ORIAS (www.oriass.fr) sous le n° 07005778 en qualité de conseiller en investissement financier (CIF), courtier d'assurance ou de réassurance (COA), courtier en opérations de banque et en services de paiement (COBSP)
 Adhérent de l'Association Nationale des Conseillers Financiers – ANACOFI-CIF (www.anacofi.fr), association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (www.amf-france.org)
 Activité de transaction sur immeubles et fonds de commerce – Gestion immobilière, carte professionnelle n° CPI 0201 2018 000 028 347 délivrée par la CCI de l'Aisne le 09/05/2018, sans détention de fonds
 RGCF conforme aux articles L530-1 L530-2 du Code des Assurances – Assurances RCP MMA IARD RC PRO n° 114240090 et GESTION IMMOBILIERE

Site internet : www.actifpatrimoineconseil.fr



- APC doit exercer son activité avec la compétence, le soin, et la diligence qui s'imposent au mieux des intérêts de ses clients
- APC doit être doté des ressources et procédures nécessaires pour mener à bien ses activités et mettre en œuvre ces ressources et procédures avec un souci d'efficacité
- APC doit s'enquérir, avant de formuler un conseil, de la situation financière de ses clients, de leur expérience et de leurs objectifs en matière d'investissement
- APC doit communiquer, d'une manière appropriée, les informations utiles à la prise de décision par ses clients, ainsi que celles concernant les modalités de sa rémunération, notamment la tarification de ses prestations.
- APC souscrit un contrat d'assurance de responsabilité civile professionnelle et, le cas échéant, l'assurance de caution financière prévue par la loi.
- APC ne reçoit pas de fonds de ses clients autres que ceux correspondant aux honoraires dus en rémunération de ses prestations de services.
- APC s'engage à respecter le secret professionnel.**

LA NOUVELLE REGLEMENTATION RELATIVE A LA PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES RENFORCE L'INFORMATION DUE AU CLIENT.

Les informations recueillies sont enregistrées par Martine FERREY dans un fichier informatisé pour connaître votre situation familiale, financière et patrimoniale afin de vous conseiller pour votre gestion de patrimoine au mieux de vos intérêts.

Elles seront conservées pendant une durée qui ne saurait excéder 10 ans après la fin de notre relation contractuelle et sont destinées à notre société.

Conformément à la loi « informatique et libertés » vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en nous contactant : contact@actifpatrimoineconseil.fr. Vous pouvez également introduire une réclamation au sujet de traitement de vos données auprès de la CNIL.

Les données à caractère personnelles vous concernant, collectées dans le cadre de l'entrée en relation avec ACTIF PATRIMOINE CONSEIL font l'objet d'un traitement dans le cadre des finalités suivantes : la passation, l'exécution et la gestion des contrats d'assurance, ainsi que la réponse à nos obligations légales, réglementaires et administratives en vigueur. Le traitement de ces données **est obligatoire** pour l'accomplissement des finalités visées ci-dessus.

Conformément à la législation en vigueur sur la protection des données personnelles, vous êtes informé que vos données à caractère personnel seront conservées, proportionnellement aux finalités décrites et pour les durées suivantes :

P Dans le cadre de la passation, de l'exécution et de la gestion du contrat :

EURL Actif Patrimoine Conseil / Courtage Assurances – Bourse – Immobilier

Au capital de 8 000 €, inscrite au RCS Soissons sous le numéro 438 349 193 – 3 route de Cutry – Le Moulin – 02600 LAVERSINE – APE 6630 Z – FR 64 438 349 193
 Tél : 03 23 55 47 70 – Fax : 03 23 55 47 71 – E-mail : contact@actifpatrimoineconseil.fr
 Enregistrée à l'ORIAS (www.orias.fr) sous le n° 07005778 en qualité de conseiller en investissement financier (CIF), courtier d'assurance ou de réassurance (COA), courtier en opérations de banque et en services de paiement (COBSP)
 Adhérent de l'Association Nationale des Conseillers Financiers – ANACOFI-CIF (www.anacofi.fr), association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (www.amf-france.org)
 Activité de transaction sur immeubles et fonds de commerce – Gestion immobilière, carte professionnelle n° CPI 0201 2018 000 028 347 délivrée par la CCI de l'Aisne le 09/05/2018, sans détention de fonds
 RGCF conforme aux articles L530-1 L530-2 du Code des Assurances – Assurances RCP MMA IARD RC PRO n° 114240090 et GESTION IMMOBILIERE

Site internet : www.actifpatrimoineconseil.fr

Ces données sont conservées pour la durée de la relation contractuelle, augmentée des délais nécessaires à la liquidation et à la consolidation de vos droits et des durées relatives aux prescriptions applicables ;

Ainsi une fois le contrat terminé et la prestation réglée, les délais de conservation sont de :

- à 10 ans à compter du paiement de la prestation en cas de vie (délai comptable destiné à justifier le paiement);
- à 30 ans à compter du décès : pour le paiement des prestations en cas de décès ;
- à 30 ans pour tout contrat non réglé : le délai part du décès ou du terme du contrat (Loi Eckert) ;

Dans le cadre de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme : 5 ans à compter de la réalisation de l'opération ;

Dans le cadre des obligations de connaissance client, obligations déclaratives fiscales : conservation selon les durées légales ou réglementaire de prescription applicables ;

Dans le cadre de lutte contre la fraude : 6 mois à compter de l'alerte pour les alertes non pertinentes. Pour les alertes pertinentes, la durée de conservation est de 5 ans à compter de la clôture du dossier de fraude ou prescription légale, applicable en cas de poursuite ;

Les destinataires de ces données sont : l'intermédiaire d'assurance auprès duquel l'adhésion a été réalisée et le cas échéant, les co-assureurs et ré-assureurs, autorités administratives et judiciaires pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires.

Par ailleurs, vos données pourront être communiquées aux entités avec lesquelles nous travaillons, dans le seul et unique but d'une meilleure connaissance client, et afin de vous proposer des produits d'assurance adaptés à vos besoins. Vous pouvez à tout moment vous y opposer selon les modalités précisées ci-après.

En application de la Règlementation en vigueur, vous disposez, sur vos données à caractère personnel, des droits :

- D'accès,
- De rectification,
- D'un droit à la portabilité qui vous permet de demander le transfert des données à caractère personnel que vous nous avez fournies et qui font l'objet d'un traitement automatisé dans le cadre de l'exécution du contrat. Vous pouvez demander un transfert soit directement vers vous, soit vers un responsable de traitement que vous nous aurez indiqué. Ce transfert sera effectué dans un format structuré.

L'ensemble de vos droits peuvent être exercés, en justifiant de votre identité, par courrier simple à ACTIF PATRIMOINE CONSEIL—3 route de Cutry—02600 LAVERSINE.

Après épuisement des procédures internes à ACTIF PATRIMOINE CONSEIL, en cas de désaccord persistant, la CNIL peut être saisie à partir de son site internet : www.cnil.fr.

- **Signature électronique et envoi recommandé électronique** : lorsqu'une signature est exigée, elle peut être apposée par écrit ou par tout autre moyen prévu à l'article 1367 du Code Civil. L'envoi

EURL Actif Patrimoine Conseil / Courtage Assurances – Bourse – Immobilier

Au capital de 8 000 €, inscrite au RCS Soissons sous le numéro 438 349 193 – 3 route de Cutry – Le Moulin – 02600 LAVERSINE – APE 6630 Z – FR 64 438 349 193
Tél : 03 23 55 47 70 – Fax : 03 23 55 47 71 – E-mail : contact@actifpatrimoineconseil.fr
Enregistrée à l'ORIAS (www.orias.fr) sous le n° 07005778 en qualité de conseiller en investissement financier (CIF), courtier d'assurance ou de réassurance (COA), courtier en opérations de banque et en services de paiement (COBSP)
Adhérent de l'Association Nationale des Conseillers Financiers – ANACOFI-CIF (www.anacofi.fr), association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (www.amf-france.org),
Activité de transaction sur immeubles et fonds de commerce – Gestion immobilière, carte professionnelle n° CPI 0201 2018 000 028 347 délivrée par la CCI de l'Aisne le 09/05/2018, sans détention de fonds
RGCF conforme aux articles L530-1 L530-2 du Code des Assurances – Assurances RCP MMA IARD RC PRO n° 114240090 et GESTION IMMOBILIERE

Site internet : www.actifpatrimoineconseil.fr

recommandé électronique est équivalent à une lettre recommandée s'il satisfait aux exigences de l'article L100 du Code des postes et des communications électroniques.

REMARQUE :

La mise en place au sein du cabinet d'ACTIF PATRIMOINE CONSEIL du RGPD étant très complexe pour une petite structure comme la nôtre, et le fait que le personnel ne dispose pas des connaissances juridiques nécessaires ni de la connaissance spécialisée du droit et des pratique en matière de protection des données, et de sa capacité à accomplir ses missions, nous avons sollicité un cabinet d'avocat qui prendra en charge les modalités les plus complexes de cette nouvelle réglementation.

La responsable du traitement sera Madame Martine FERREY, gérante de l'entreprise.

REGISTRE DES TRAITEMENTS DU CABINET ACTIF PATRIMOINE CONSEIL

Ce document vous sera remis sur simple demande de votre part.

EURL Actif Patrimoine Conseil / Courtage Assurances – Bourse – Immobilier

Au capital de 8 000 €, inscrite au RCS Soissons sous le numéro 438 349 193 – 3 route de Cutry – Le Moulin – 02600 LAVERSINE – APE 6630 Z – FR 64 438 349 193
Tél : 03 23 55 47 70 – Fax : 03 23 55 47 71 – E-mail : contact@actifpatrimoineconseil.fr
Enregistrée à l'ORIAS (www.orias.fr) sous le n° 07005778 en qualité de conseiller en investissement financier (CIF), courtier d'assurance ou de réassurance (COA), courtier en opérations de banque et en services de paiement (COBSP)
Adhérent de l'Association Nationale des Conseillers Financiers – ANACOFI-CIF (www.anacofi.fr), association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (www.amf-france.org),
Activité de transaction sur immeubles et fonds de commerce – Gestion immobilière, carte professionnelle n° CPI 0201 2018 000 028 347 délivrée par la CCI de l'Aisne le 09/05/2018, sans détention de fonds
RGCF conforme aux articles L530-1 L530-2 du Code des Assurances – Assurances RCP MMA IARD RC PRO n° 114240090 et GESTION IMMOBILIERE

Site internet : www.actifpatrimoineconseil.fr



FICHE D'INFORMATIONS LEGALES

L'ENTREPRISE

EURL ACTIF PATRIMOINE CONSEIL

Au capital de 8 000 €, inscrite au RCS Soissons sous le numéro 438 349 193

Siège social : 3 route de Cutry – Le Moulin – 02600 LAVERSINE – APE 6630 Z – FR 64 438 349 193

Tél : 03 23 55 47 70 – Fax : 03 23 55 47 71 – E-mail : contact@actifpatrimoineconseil.fr

Votre conseiller dispose, conformément à la loi et au code de bonne conduite de l'ANACOFI-CIF, d'une couverture en Responsabilité Civile et Professionnelle et d'une Garantie Financière suffisantes couvrant ses diverses activités. Ces couvertures sont notamment conformes aux exigences du code monétaire et financier et du code des assurances.

TRAITEMENT DES RECLAMATIONS

(Article 325-12-1 du RGAMF et Instruction AMF n°2012-07 du 13/07/2012-MAJ 24/04/2013 et 20/11/13)

Article 325-12-1 du RGAMF et Instruction AMF n° 2012-07 du 13/07/2012

Pour toutes réclamations, les clients peuvent contacter leur conseiller selon les modalités suivantes :

- Par courrier à l'adresse du siège social d'ACTIF PATRIMOINE CONSEIL – 3 route de Cutry – 02600 LAVERSINE
- Par téléphone au 03 23 55 47 70
- Par mail : contact@actifpatrimoineconseil.fr

Le Conseiller s'engage à traiter la réclamation dans les délais suivants :

ACTIF PATRIMOINE CONSEIL accusera réception de la réclamation dans un délai maximum de dix jours ouvrables à compter de la réception de votre réclamation, sauf si une réponse a été apportée dans ce délai.

Une réponse à la réclamation sera formulée dans un délai maximum de deux mois à compter de la

EURL Actif Patrimoine Conseil / Courtage Assurances – Bourse – Immobilier

Au capital de 8 000 €, inscrite au RCS Soissons sous le numéro 438 349 193 – 3 route de Cutry – Le Moulin – 02600 LAVERSINE – APE 6630 Z – FR 64 438 349 193
Tél : 03 23 55 47 70 – Fax : 03 23 55 47 71 – E-mail : contact@actifpatrimoineconseil.fr

Enregistrée à l'ORIAS (www.orias.fr) sous le n° 07005778 en qualité de conseiller en investissement financier (CIF), courtier d'assurance ou de réassurance (COA), courtier en opérations de banque et en services de paiement (COBSP)

Adhérent de l'Association Nationale des Conseillers Financiers – ANACOFI-CIF (www.anacofi.fr), association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (www.amf-france.org),
Activité de transaction sur immeubles et fonds de commerce – Gestion immobilière, carte professionnelle n° CPI 0201 2018 000 028 347 délivrée par la CCI de l'Aisne le 09/05/2018, sans détention de fonds

RGCF conforme aux articles L530-1 L530-2 du Code des Assurances – Assurances RCP MMA IARD RC PRO n° 114240090 et GESTION IMMOBILIERE

Site internet : www.actifpatrimoineconseil.fr



réception de la réclamation, sauf survenance de circonstances particulières dûment justifiées.

Si la réponse ne convenait pas, s'offre à nos clients la médiation auprès de nos deux organismes de tutelles qui s'efforceront de trouver une solution.

Le médiateur intervient gratuitement et confidentiellement dans l'hypothèse d'un conflit lorsque les parties concernées le saisissent pour régler le différend à l'amiable afin d'éviter une procédure judiciaire. Il n'est ni l'avocat des parties en conflit, ni leur juge.

SAISIR UN MEDIATEUR

<p>I. Médiateur compétent litiges avec une entreprise :</p> <p>Médiateur de l'Anacofi 92 rue d'Amsterdam 75009 PARIS</p>	<p>Pour les activités d'assurance</p> <p>La Médiation de l'Assurance TSA 50110 75441 PARIS CEDEX 09 Site internet : https://www.mediation-assurance.org/Saisir+le+médiateur</p>
<p>II. Médiateurs compétents litiges avec un consommateur :</p> <p>Pour les activités de CIF Mme Marielle Cohen-Branche Médiateur de l'AMF Autorité des Marchés Financiers 17 place de la Bourse 75082 PARIS CEDEX 02 Site internet : http://www.amf-France.org/Le-mediateur-de-l-AMF/Le_médiateur-mode-d-emploi/Modes-de-saisine.html "Autorité de Tutelle : https://acpr.banque-France.fr/"</p>	<p>Pour les activités d'IOBSP et Immobilières</p> <p>Médiation de la consommation - ANM Conso 62 rue Tinquetonne 75002 PARIS Site internet IOBSP : www.anm-conso.com/anacofi-iobsp Site internet IMMOBILIER www.anm-conso.com/anacofi-immo</p>

EURL Actif Patrimoine Conseil / Courtage Assurances – Bourse – Immobilier

Au capital de 8 000 €, inscrite au RCS Soissons sous le numéro 438 349 193 – 3 route de Cutry – Le Moulin – 02600 LAVERSINE – APE 6630 Z – FR 64 438 349 193
Tél : 03 23 55 47 70 – Fax : 03 23 55 47 71 – E-mail : contact@actifpatrimoineconseil.fr
Enregistrée à l'ORIAS (www.orias.fr) sous le n° 07005778 en qualité de conseiller en investissement financier (CIF), courtier d'assurance ou de réassurance (COA), courtier en opérations de banque et en services de paiement (COBSP)
Adhérent de l'Association Nationale des Conseillers Financiers – ANACOFI-CIF (www.anacofi.fr), association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (www.amf-france.org)
Activité de transaction sur immeubles et fonds de commerce – Gestion immobilière, carte professionnelle n° CPI 0201 2018 000 028 347 délivrée par la CCI de l'Aisne le 09/05/2018, sans détention de fonds
RGCF conforme aux articles L530-1 L530-2 du Code des Assurances – Assurances RCP MMA IARD RC PRO n° 114240090 et GESTION IMMOBILIERE

Site internet : www.actifpatrimoineconseil.fr



MODE DE FACTURATION ET REMUNERATION DU PROFESSIONNEL

Honoraires de conseil : nos prestations font l'objet d'une facturation sous forme d'honoraires librement convenus dont les modalités de calcul sont précisées dans une lettre de mission remise au client avant démarrage des travaux..

Commissions d'intermédiation : Le client est informé que pour tout acte d'intermédiation, le conseiller est rémunéré par la perception de commissions de la part de ses partenaires de l'ordre de 4 % à 4.25 % selon les produits.

Le détail de la rémunération du cabinet sous forme de commissions, agissant en tant qu'intermédiaire, peut être obtenu par le client en s'adressant à la société qui autorise la commercialisation par le cabinet de ses produits. Le cabinet s'engage à assister le client dans l'obtention de ces informations.

Au titre de l'accompagnement du client, une information plus précise sera fournie ultérieurement sur simple demande une fois connus les supports choisis par le client.

PATRIMOINE

Première consultation gratuite

Tarif horaire : 179,40 € TTC

HONORAIRES DE GESTION

Suivi semestriel de patrimoine et produits financiers 500,00 € TTC

HONORAIRES AUDIT PATRIMONIAL

350,00 € TTC

ASSISTANCE ADMINISTRATIVE

Client permanent 119,60 € TTC

Client occasionnel 179,40 € TTC

IMMOBILIER

HONORAIRES DE NEGOCIATION SUR VENTE, à la charge de l'acquéreur :

7,5 % du prix de vente net vendeur

HONORAIRES DE NEGOCIATION SUR LOCATION : 7 % HT x 12 mois du loyer de base, avec un *minimum de 350 €*, sauf Région Parisienne : application d'un loyer de base

EURL Actif Patrimoine Conseil / Courtage Assurances – Bourse – Immobilier

Au capital de 8 000 €, inscrite au RCS Soissons sous le numéro 438 349 193 – 3 route de Cutry – Le Moulin – 02600 LAVERSINE – APE 6630 Z – FR 64 438 349 193
Tél : 03 23 55 47 70 – Fax : 03 23 55 47 71 – E-mail : contact@actifpatrimoineconseil.fr
Enregistrée à l'ORIAS (www.orias.fr) sous le n° 07005778 en qualité de conseiller en investissement financier (CIF), courtier d'assurance ou de réassurance (COA), courtier en opérations de banque et en services de paiement (COBSP)
Adhérent de l'Association Nationale des Conseillers Financiers – ANACOFI-CIF (www.anacofi.fr), association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (www.amf-france.org)
Activité de transaction sur immeubles et fonds de commerce – Gestion immobilière, carte professionnelle n° CPI 0201 2018 000 028 347 délivrée par la CCI de l'Aisne le 09/05/2018, sans détention de fonds
RGCF conforme aux articles L530-1 L530-2 du Code des Assurances – Assurances RCP MMA IARD RC PRO n° 114240090 et GESTION IMMOBILIERE

Site internet : www.actifpatrimoineconseil.fr



Rédigé en deux exemplaires

Je (nous) , soussigné (e, s),

.....

atteste(ons) avoir reçu un exemplaire de la présente fiche informations légales, ainsi que les informations tarifaires en vigueur à ce jour.

Signature Client(s)	Signature Conseil
A Le	A Le

EURL Actif Patrimoine Conseil / Courtage Assurances – Bourse – Immobilier

Au capital de 8 000 €, inscrite au RCS Soissons sous le numéro 438 349 193 – 3 route de Cutry – Le Moulin – 02600 LAVERSINE – APE 6630 Z – FR 64 438 349 193
 Tél : 03 23 55 47 70 – Fax : 03 23 55 47 71 – E-mail : contact@actifpatrimoineconseil.fr
 Enregistrée à l'ORIAS (www.orias.fr) sous le n° 07005778 en qualité de conseiller en investissement financier (CIF), courtier d'assurance ou de réassurance (COA), courtier en opérations de banque et en services de paiement (COBSP)
 Adhérent de l'Association Nationale des Conseillers Financiers – ANACOFI-CIF (www.anacofi.fr), association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (www.amf-france.org),
 Activité de transaction sur immeubles et fonds de commerce – Gestion immobilière, carte professionnelle n° CPI 0201 2018 000 028 347 délivrée par la CCI de l'Aisne le 9/05/2018, sans détention de fonds
 RGCF conforme aux articles L530-1 L530-2 du Code des Assurances – Assurances RCP MMA IARD RC PRO n° 114240090 et GESTION IMMOBILIERE

Site internet : www.actifpatrimoineconseil.fr

